



No de résolution
ou annotation

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION RÉGIE INCENDIE DES MONTS

Le 2 décembre 2016

À une séance régulière du Conseil d'administration de la Régie incendie des Monts, tenue dans la salle du caucus située au 50, rue Saint-Joseph, le 1^{er} décembre 2016 à quinze heures (15h00), et suivant les formalités prescrites par cette corporation, à laquelle étaient présents:

Monsieur Denis Chalifoux, président, Madame Nicole Davidson, vice-présidente, Monsieur Serge Chénier, secrétaire-trésorier et Monsieur Richard Forget, membre.

Étaient également présents : Messieurs Kenneth Hague, membre substitut, Sébastien Lajoie, directeur, mesdames Gabrielle Labonté, secrétaire de direction et Francine Carignan, psychologue organisationnelle et Coach.

Était absent : Monsieur Guy Drouin, membre

Ouverture de la séance

2016-12-045

Adoption de l'ordre du jour

CONSIDÉRANT QUE

les membres du conseil d'administration ont tous reçu, un projet d'ordre du jour de la présente séance de l'assemblée;

CONSIDÉRANT QUE

les membres de l'assemblée ont pris connaissance de l'ordre du jour;

Il est proposé par Serge Chénier, secrétaire trésorier

appuyé par Nicole Davidson, vice-présidente

et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil d'administration de la Régie Incendie des Monts accepte l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE

2016-12-046

Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 3 novembre 2016

CONSIDÉRANT QUE

le directeur a remis une copie de ce procès-verbal au plus tard la veille de la séance à laquelle il doit être approuvé et qu'en conséquent il est dispensé d'en faire la lecture;

Il est proposé par Richard Forget, membre

appuyé par Serge Chénier, secrétaire-trésorier substitut

et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil d'administration de la Régie incendie des Monts approuve le procès-verbal de l'assemblée du 3 novembre 2016.

ADOPTÉE

2016-12-047

Dépôt du rapport budgétaire – Comptes à recevoir

Il est proposé par Nicole Davidson, vice-présidente

appuyé par Richard Forget, membre

et résolu à l'unanimité des membres présents:



No de résolution
ou annotation

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION RÉGIE INCENDIE DES MONTS

QUE le conseil d'administration de la Régie incendie des Monts approuve le dépôt du rapport budgétaire du mois de novembre 2016.

QUE le conseil d'administration autorise Denis Chalifoux, président et Serge Chénier, secrétaire-trésorier, à signer la présente résolution.

ADOPTÉE

2016-12-048

Comptes à payer – Novembre 2016

Il est proposé par Serge Chénier, secrétaire-trésorier

appuyé par Richard Forget, membre

et résolu à l'unanimité des membres présents:

QUE le conseil d'administration de la Régie incendie des Monts approuve les comptes à payer du mois de novembre 2016, au montant de 44 567,65\$.

QUE le conseil d'administration autorise Denis Chalifoux, président et Serge Chénier, secrétaire-trésorier, à signer la présente résolution.

ADOPTÉE

2016-12-049

Adoption du règlement numéro 002 relatif au traitement des élus siégeant aux séances du conseil d'administration

CONSIDÉRANT QUE

la *Loi sur le traitement des élus municipaux* (L.R.Q., c T-11.001) détermine les pouvoirs du conseil en matière de fixation de la rémunération;

CONSIDÉRANT QUE

le conseil d'administration d'une Régie intermunicipale peut, par règlement, fixer la rémunération pour un membre qui assiste aux séances du conseil d'administration de la Régie;

CONSIDÉRANT QU'

un avis de motion du présent règlement a été donné à une séance régulière de ce conseil d'administration tenue le 3 novembre 2016;

Il est proposé par Richard Forget, membre

appuyé par Nicole Davidson, vice-présidente

et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil d'administration de la Régie incendie des Monts adopte le règlement portant le numéro 002 relatif au traitement des élus siégeant aux séances du conseil d'administration.

QUE le conseil d'administration autorise Denis Chalifoux, président et Serge Chénier, secrétaire-trésorier, à signer la présente résolution.

ADOPTÉE

2016-12-050

Ententes – Radiocommunication

CONSIDÉRANT QUE

les ententes relatives au système de radiocommunication ont été conclues entre la centrale de communication 9-1-1 du service de police de Mont-Tremblant et les municipalités liées à la RIDM qui comprend Lantier,



No de résolution
ou annotation

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION RÉGIE INCENDIE DES MONTS

l'agglomération de Sainte-Agathe-des-Monts, Sainte-Lucie-des-Laurentides,
Val-David et Val-Morin;

CONSIDÉRANT QUE

la RIDM désire prendre la responsabilité des radiocommunications ;

CONSIDÉRANT QUE

la RIDM doit prendre en charge les frais de service reliés à ce système ;

CONSIDÉRANT QU'

il est nécessaire de refaire les ententes entre la RIDM et la centrale de
communication 9-1-1 du service de police de Mont-Tremblant ;

Il est proposé par Serge Chénier, secrétaire-trésorier

appuyé par Nicole Davidson, vice-présidente

et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil d'administration de la Régie incendie des Monts autorise le
directeur à signer les ententes avec la centrale de communication 9-1-1 du
service de police de Mont-Tremblant pour le transfert du système de
radiocommunication des municipalités concernées vers la RIDM.

QUE le conseil d'administration autorise Denis Chalifoux, président et Serge
Chénier, secrétaire-trésorier, à signer la présente résolution.

ADOPTÉE

2016-12-051

**Politique pour prévenir et contrer le harcèlement psychologique au travail et
promouvoir la civilité**

Il est proposé par Nicole Davidson, vice-présidente

appuyé par Richard Forget, membre

et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil d'administration de la Régie incendie des Monts adopte la politique
pour prévenir et contrer le harcèlement psychologique au travail et
promouvoir la civilité, telle que déposée par le directeur.

QUE le conseil d'administration autorise Denis Chalifoux, président et Serge
Chénier, secrétaire-trésorier, à signer la présente résolution.

ADOPTÉE

2016-12-052

Entente relative au transfert des pompiers – Régie incendie des Monts

CONSIDÉRANT

la création de la Régie incendie des Monts (RIDM) comprenant les
municipalités de Lantier, Sainte-Lucie-des-Laurentides, Val-David, Val-Morin
et l'agglomération de Sainte-Agathe-des-Monts ;

CONSIDÉRANT QUE

la RIDM doit réembaucher les pompiers de chacune des municipalités qui la
constituent et respecter les ententes et dispositions en vigueur;

CONSIDÉRANT QUE

la date effective pour le transfert des pompiers des municipalités concernées
vers la RIDM est le 1^{er} janvier 2017 ;



No de résolution
ou annotation

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION RÉGIE INCENDIE DES MONTS

est proposé par Serge Chénier, secrétaire-trésorier

appuyé par Richard Forget, membre

et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil d'administration de la Régie incendie des Monts autorise l'embauche des employés, dont la liste de noms apparaît en annexe ci-jointe, effective en date du 1^{er} janvier 2017, conformément à chacune des ententes et dispositions en vigueur.

Lantier		
No employé	Nom	Prénom
22-01	Dufour	Sébastien
22-42	Lampron	Stéphane
22-43	Levesque	Sébastien
22-44	Plouffe Therrien	Patrice
22-45	Poirier	Josée
22-46	Proulx	Fabien
22-47	Sarrazin	Louis
22-48	Therrien	Steve
22-49	Thom	Steeve

Sainte-Lucie-des-Laurentides		
No employé	Nom	Prénom
23-01	Bazinet	Sylvain
23-31	Côté Brault	Jimmy
23-32	Gagne	Dany
23-34	Lavoie Provencal	Jean
23-41	Legault	Olivier
23-42	Potvin Charrette	Maxime
23-43	Durocher Proteau	Daniel
23-44	Henry	Alex
23-45	Lord	Benoit
23-46	Boilly	Patrick
23-47	Fleurent Charbonneau	Maxime

Sainte-Agathe-des-Monts		
No employé	Nom	Prénom
24-31	Boivin	Yan
24-32	Boivin	Simon
24-33	Fulker	Éric
24-34	Gaudreau	Stéphane
24-41	Pichon	Laurent
24-42	Quesnel	Christian
24-43	Piché	Patrik
24-44	Prévost	Claude
24-45	Larocque	Réjean
24-47	Chalifoux	Mathieu
24-48	Boudreau	Danick
24-49	Éthier	Nathan
24-50	Tremblay	Frédéric
24-51	Chalifoux	David
24-52	Chalifoux	Luc
24-53	Gauthier	Maxime
24-54	Voss	Alexandre
24-55	Trudeau	Simon
24-56	Filion	Sébastien
24-57	Desjardins	Simon
24-58	Pagé	Charles-Olivier
24-59	Daigneault-Cusson	Dominic
24-60	Huot-Groulx	Stéphane
24-61	Levert	Kirk
24-63	Bélanger-Leclerc	Antoine
24-64	Bonneau Charland	Louis-Claude
24-65	Plouffe	Mathieu



No de résolution
ou annotation

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION RÉGIE INCENDIE DES MONTS

Val-David		
No employé	Nom	Prénom
25-31	Thibault	Michel
25-32	Querrach	Laurent
25-41	St-Pierre	Mario
25-42	Choquette	Patrice
25-43	Hétu	Jean François
25-44	Marleau	Jeff
25-45	Séguin	Yoan
25-46	Piché-Ladouceur	Luc Antoine
25-47	Marcil-Faure	Guillaume
25-48	Robertson	Catherine
25-49	Robichaud	Xavier-Pierre
25-50	Primeau	Stéphane
25-51	Plamondon	Daniel
25-52	de Bellefeuille	Érick
25-53	Boucher	Dany
25-54	Patoine	Mathieu
25-57	Bastien	Renée-Claude
25-58	Ducharme	Maxime
25-59	Deslaurier	Stéphanie
25-60	Lamontagne	Jules

Val-Morin		
No employé	Nom	Prénom
26-01	Régimballe	Sylvain
26-31	Bélisle	Réal
26-32	Tremblay	Patrick
26-33	Benoit	Pierre-Luc
26-41	Larouche	Jean François
26-43	Moreillon	Gaétan
26-44	Vachon	Pascal
26-45	Lanoie	Alek
26-46	Proulx	Alexandre
26-47	Bélisle	Sophie
26-49	Côté	Miguel

QUE le conseil d'administration autorise Denis Chalifoux, président et Serge Chénier, secrétaire-trésorier, à signer la présente résolution.

ADOPTÉE

2016-12-053

Fin de la période d'entraînement et de familiarisation d'un pompier

CONSIDÉRANT QUE

le pompier Mathieu Plouffe a terminé sa période d'entraînement et de familiarisation d'une durée de douze (12) mois ;

CONSIDÉRANT

qu'il y a eu évaluation dudit pompier par le directeur;

CONSIDÉRANT QUE

cette évaluation est positive;

CONSIDÉRANT

les recommandations du directeur ;

Il est proposé par Richard Forget, membre

appuyé par Serge Chénier, secrétaire-trésorier

et résolu à l'unanimité des membres:



No de résolution
ou annotation

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION RÉGIE INCENDIE DES MONTS

QUE le conseil d'administration de la Régie incendie des Monts confirme le statut de pompier à Monsieur Mathieu Plouffe, à compter du 18 janvier 2016, le tout selon les dispositions de la convention collective en vigueur.

QUE le conseil d'administration autorise Denis Chalifoux, président et Serge Chénier, secrétaire-trésorier, à signer la présente résolution.

ADOPTÉE

2016-12-054

Renouvellement de contrat – Services de comptabilité

CONSIDÉRANT QU'

il y a lieu de renouveler le contrat de travail de madame Nancy Paquin, Services de comptabilité, sans durée déterminée;

Il est proposé par Nicole Davidson, vice-présidente

appuyé par Serge Chénier, secrétaire-trésorier

et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil d'administration de la Régie incendie des Monts autorise le directeur, monsieur Sébastien Lajoie, à signer le contrat de travail avec madame Nancy Paquin, Services de comptabilité, tel que substantiellement présenté.

QUE le conseil d'administration autorise Denis Chalifoux, président et Serge Chénier, secrétaire-trésorier, à signer la présente résolution.

ADOPTÉE

2016-12-055

Contrat de travail – Chef aux opérations

CONSIDÉRANT QU'

il y a lieu de combler le poste de chef aux opérations de la Régie incendie des Monts ;

CONSIDÉRANT QU'

un processus de recrutement et de sélection a permis de retenir des candidats;

CONSIDÉRANT QUE

le comité de sélection, créé à cet effet, a procédé à des rencontres et évaluations de candidats ;

CONSIDÉRANT

la recommandation du directeur ;

Il est proposé par Serge Chénier, secrétaire-trésorier

appuyé par Richard Forget, membre

et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil d'administration de la Régie incendie des Monts, sur la recommandation du directeur, nomme monsieur Sylvain Régimballe, au titre de chef aux opérations.

QUE le conseil d'administration autorise Denis Chalifoux, président et Serge Chénier, secrétaire-trésorier, à signer pour et au nom de la Régie, le contrat de travail avec monsieur Sylvain Régimballe, tel que substantiellement présenté.



No de résolution
ou annotation

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION RÉGIE INCENDIE DES MONTS

QUE le conseil d'administration autorise Denis Chalifoux, président et Serge Chénier, secrétaire-trésorier, à signer la présente résolution.

ADOPTÉE

Point retiré

Entente relative au transfert du personnel cadre – Régie incendie des Monts

Ce point a été retiré.

2016-12-056

Entente de travail – Personnel cadre

CONSIDÉRANT QU'

il y a lieu de signer l'entente de travail pour le personnel cadre de la Régie incendie des Monts ;

Il est proposé par Richard Forget, membre

appuyé par Serge Chénier, secrétaire-trésorier

et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil d'administration de la Régie incendie des Monts autorise le directeur, monsieur Sébastien Lajoie, à signer l'entente de travail, tel que substantiellement présenté, des personnes suivantes à titre de chef de district :

- Sébastien Dufour
- Sylvain Bazinet
- Sylvain Régimballe

QUE le conseil d'administration autorise Denis Chalifoux, président et Serge Chénier, secrétaire-trésorier, à signer la présente résolution.

ADOPTÉE

2016-12-057

Demande de congé sans solde

CONSIDÉRANT QUE

madame Catherine Robertson a transmis une demande de congé sans solde d'un maximum de douze (12) mois ;

Il est proposé par Nicole Davidson, vice-présidente

appuyé par Richard Forget, membre

et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil d'administration de la Régie incendie des Monts accepte la demande de congé sans solde d'un maximum de douze (12) mois de madame Catherine Robertson, effectif à compter du 18 décembre 2016.

QUE le conseil d'administration autorise Denis Chalifoux, président et Serge Chénier, secrétaire-trésorier, à signer la présente résolution.

ADOPTÉE

2016-12-058

Achat de matériel informatique

CONSIDÉRANT QU'

il est nécessaire de procéder à l'achat de matériel informatique pour la nouvelle structure permanente de la RIDM ;



No de résolution
ou annotation

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION RÉGIE INCENDIE DES MONTS

Il est proposé par Serge Chénier, secrétaire-trésorier

appuyé par Nicole Davidson, vice-présidente

et résolu à l'unanimité des membres présents:

QUE le conseil d'administration de la Régie incendie des Monts autorise l'achat et l'installation de matériel informatique auprès de la compagnie « SIMAG Informatique » pour un montant de 7 389,74 \$ taxes en sus.

QUE le conseil d'administration autorise Denis Chalifoux, président et Serge Chénier, secrétaire-trésorier, à signer la présente résolution.

ADOPTÉE

Période de questions d'ordre général

2016-12-059

Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Richard Forget, membre, appuyé par Serge Chénier, secrétaire-trésorier et résolu à l'unanimité des membres présents de lever l'assemblée à 15h25.


Denis Chalifoux, président


Serge Chénier, secrétaire-trésorier